

## LE BOIS DE LA LUNE

Au départ de Bachivillers, partez explorer les chemins du Thelle et prenez un bol d'air frais dans le Bois de la Lune.

*Circuits interdits aux véhicules motorisés, sauf riverains.*

*Document réalisé par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.*

*Hébergements, restaurants, patrimoine : retrouvez tous les renseignements dans le guide touristique ou sur [www.vexinthelle.com](http://www.vexinthelle.com)*

*Photos : ©ChristopheRannou.*

*Imprimé par Graph ID : 03 60 17 57 23.*

*Toutes les randonnées de la CCVT sont sur une carte disponible à l'accueil.*

# Le Bois de la Lune



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE



6, Rue Bertinot Juël - Espace Vexin-Thelle n°5  
60240 Chaumont-en-Vexin

☎ 03 44 49 41 57


✉ [ccarreras@vexinthelle.com](mailto:ccarreras@vexinthelle.com)

🌐 [www.vexinthelle.com](http://www.vexinthelle.com)



PDIPR

## Balades en Vexin-Thelle

Balisage : PR   
Départ : Bachivillers, église  
Niveau : facile  
Temps de parcours : 1h20



5,9

Vexin-Thelle < Oise < Hauts-de-France



152  
altitude  
min/max



59  
dénivelé  
cumulé

## L'ITINÉRAIRE :

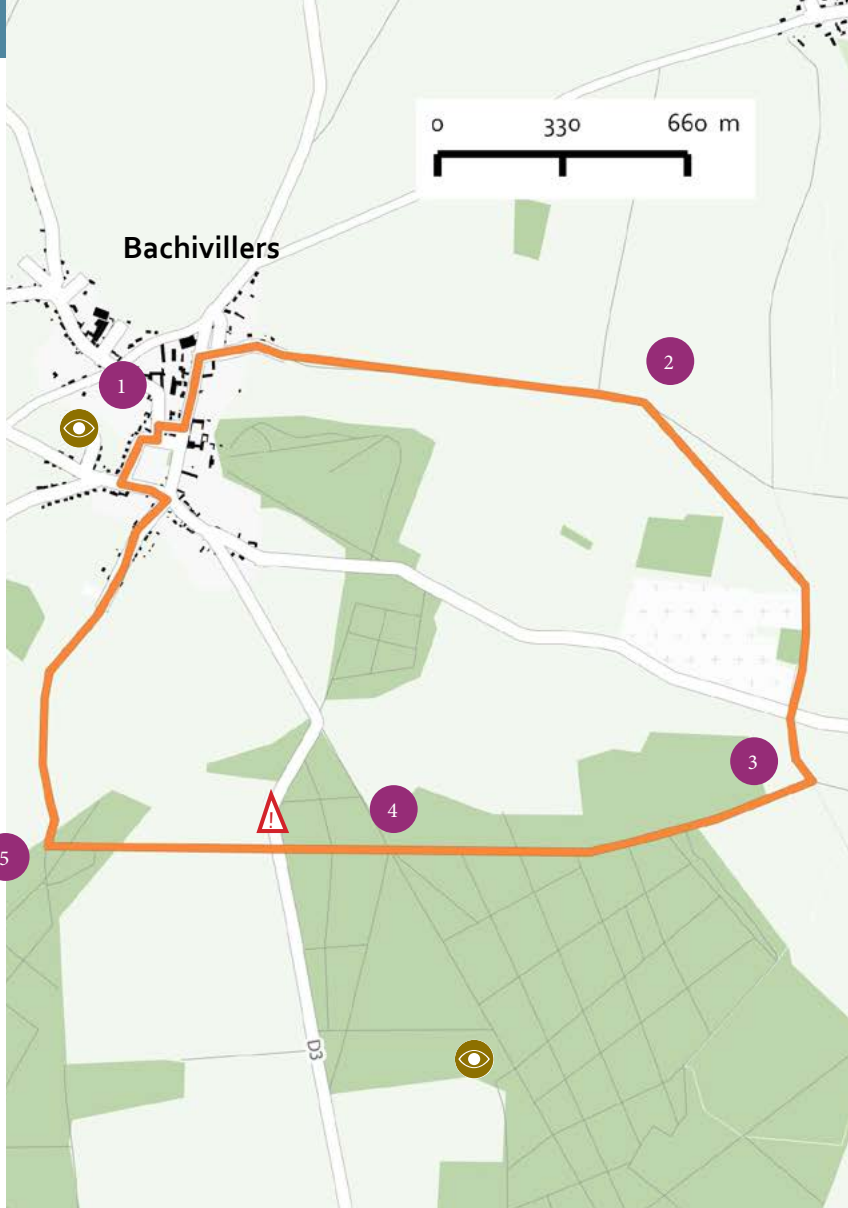
(1) De l'église de Bachivillers, passer devant l'ancienne demeure de Mary Cassatt (privée) puis remonter la Rue André Rousselin par le Nord. Au premier carrefour, tourner à droite sur le Chemin des Harnoulds.

(2) Au second carrefour, descendre sur votre droite vers la remise Madame. Traverser la route communale entre Bachivillers et Fresneaux-Montchevreuil.

(3) Au premier carrefour, tourner à droite et entrer dans le Bois de la Lune. Continuer tout droit à chaque croisement jusqu'à l'orée de la forêt. Traverser avec vigilance la D3 puis continuer en face jusqu'au Bois de Boissy.

(4) Au carrefour de l'étoile, dans le Bois de la Lune, possibilité de descendre sur 1,2 km et découvrir une ancienne maison en ruine.

(5) A la seconde intersection, tourner à droite et remonter vers le village en passant devant le cimetière puis retourner au point de départ.



1 *Etapas de la randonnée*

 *A voir*

